

4. FORMATION ET ÉVALUATION DES ENSEIGNANTS

« L'école ne peut pas être en dehors de l'évolution sociétale »

Notre série...

• **Raphaëlle GILLES**

L'enseignement est un vaste et beau débat. Encore plus depuis que le fameux Pacte pour un enseignement d'excellence suscite les interrogations, confronte les opinions.

Durant sept jours, *L'Avenir Verviers* a décidé de se plonger dans les coulisses de ce Pacte. Cette mégaréforme de l'enseignement dont les premières mesures entreront en vigueur dès la prochaine

rentrée scolaire et apporteront des changements de taille pour les élèves, les professeurs, les directeurs et les parents.

Puisqu'il est impossible de reprendre de façon exhaustive toutes les modifications renfermées dans ce document de plus de 300 pages, nous avons sélectionné sept thématiques différentes. Pour parler de chacun de ces aspects et pour ouvrir le débat dans nos pages, nous avons interrogé la ministre compétente, Marie-Martine Schyns (cdH), mais égale-

ment des pros du terrain, ceux qui sont confrontés aux réalités du monde de l'enseignement chaque jour...

1. Samedi dernier : ça bouge pour le cycle maternel.

2. Lundi : élaboration d'un tronc commun jusqu'à 15 ans. Avec un effet majeur : limiter le redoublement.

3. Mardi : renforcement du secondaire supérieur qualifiant.

4. **Ce mercredi 17 mai : formation et évaluation des enseignants. Quid de la formation initiale et continue ? Les évaluations, futures sanctions ? Que dit la**

ministre ? Et les profs, satisfaits ou pas ?

5. Jeudi : prôner l'école inclusive. Ne pas amplifier les distinctions entre élèves, c'est réalisable ? Tant au niveau socio-économique, qu'au niveau des besoins spécifiques des élèves.

6. Vendredi : professionnalisation du métier de directeur. Le chef d'établissement verra son « leadership » renforcé. Bonne nouvelle ?

7. Samedi : organisation du rythme scolaire. Revoir l'organisation de l'année scolaire des élèves, pourquoi ? ■

Ce que dit la ministre...

Nouvelles formations en vue pour les enseignants, tant initialement que de façon continue. Les profs seront aussi évalués. Avec possible sanction à la clé.

• **Interview : Raphaëlle GILLES**

Marie-Martine Schyns (cdH), le Pacte pour un enseignement d'excellence prévoit un renfort de la formation des enseignants. Cela se traduira par quoi ?

D'abord, des jours en plus dans la formation continue. De trois jours en période scolaire, on passera à 4 ou 6 selon les besoins définis par l'école. Mais d'office, il y aura un jour de plus. Je pense aussi ouvrir les formations validées à ce qui se fait en dehors de l'école. Se former, c'est se former.

Ensuite, il faudra passer par une offre de formations qui elle aussi doit évoluer : détection des besoins spécifiques, hétérogénéité des classes, numérique... Sur ce dernier point, en décembre, une recherche a été lancée avec les hautes écoles et les universités afin de développer des outils numériques au service notamment de la différenciation. Et le but est de développer des outils pour les sept domaines d'apprentissage.

Vous comptez aussi travailler sur la formation initiale ?

Oui, en l'allongeant à 4 ans.

Pourquoi, il y a des lacunes actuellement ?

Oui, en français notamment. Je défends par exemple un examen contraignant avant de commencer les études. Et si on ne le réussit pas, il y aura des crédits supplémentaires pour repasser cet examen durant le cursus. Mais passer

à 4 ans ne signifie pas faire trois ans de régendat et un an d'unif. Il faudra trouver un effet de balance entre le concret, les apprentissages et le pan disciplinaire. Le plus important à acquérir dans la formation initiale, c'est la détection des besoins spécifiques, le numérique, les sciences et nouvelles technologies et surtout le français !

Que dire aux profs qui râlent de devoir passer plus de temps à se former durant l'année scolaire ?

Que c'est comme ça dans tous les métiers. Dans le secteur non-marchand, on se forme tout simplement parce que la société évolue. L'école ne peut pas être en dehors de l'évolution sociétale. Mais à nous aussi de proposer des formations de qualité et attractives. Il y aura donc un enjeu pour les formateurs eux-mêmes qui devront aussi s'inscrire dans cette démarche qualitative.

Et que fait-on avec les profs peu motivés, trop peu axés sur la pédagogie ? Comment les booster ?

C'est le rôle du directeur de regarder à cela ! Chaque professeur recevra un portfolio avec des formations à suivre. Si un directeur constate des manquements, il peut décider d'un plan de formations supplémentaires ou d'un plan de soutien, d'un encadrement, via des heures de travail collaboratif. Il y a plein de manières de raccrocher les gens de manière positive.

Le Pacte prévoit aussi l'évaluation des professeurs.

Oui. Il y a déjà des directeurs d'école qui font des entretiens avec leurs professeurs. L'idée, ici, serait qu'il y ait une évaluation collective basée sur le plan de pilotage de l'école afin de cerner les évolutions et de définir les points d'attention collectifs. Cette éva-

luation formative sera menée par le directeur et l'équipe pédagogique. Si le directeur constate des difficultés avec l'un ou l'autre professeur, ce dernier doit alors passer une seconde évaluation formative individuelle afin de fixer des points d'attention personnels repris dans une note signée par les deux parties. Après cela et un suivi continu des points d'attention individuels, en cas de mauvaise volonté manifeste ou de carence manifeste, une procédure d'évaluation défavorable peut être déclenchée. Dans ce cas, on entre dans une procédure non plus formative mais bien sommative. En cas d'évaluation défavorable, un entretien est fixé avec le directeur et le Pouvoir organisateur afin de trouver les pistes destinées à retrouver une évaluation favorable. Et si deux évaluations défavora-

bles sont constatées, cela peut mener à la rupture de contrat entre l'enseignant et son établissement.

Il y a donc un esprit de sanction.

Oui, tout à fait.

Le point relatif aux évaluations va aussi faire grogner. Que répondre aux profs mécontents ?

Que c'est pareil dans tous les métiers. Et n'oublions pas qu'une des formes de l'évaluation, au-delà de celle réalisée par le directeur, c'est l'évaluation des élèves. On le voit facilement quand une classe est motivée par son prof.

Mais il ne faut pas non plus voir ces évaluations comme une épée de Damoclès. Il est aussi important de bien rappeler qu'il s'agira d'une procédure impartiale. Ce n'est pas une évaluation à la tête du client. L'évaluation est une étape importante qui se fait dans un cadre statutaire et en toute impartialité. ■

Que prévoit le Pacte d'excellence ?

Pour comprendre

- 1. L'enseignant accompagnateur :** le rôle de l'enseignant est d'accompagner l'élève dans ses apprentissages, via notamment de nouvelles méthodes de travail. L'enseignant sera aussi au premier plan de la remédiation.
- 2. Un nouveau plan de carrière :** le Pacte prévoit une évolution dans la carrière de l'enseignant avec un nouveau statut, celui d'enseignant expérimenté. Ainsi, l'enseignant débutant sera encadré par un collègue référent et expérimenté. L'enseignant définitif pourra pour sa part se voir confier des missions au sein de l'établissement.
- 3. Favoriser le travail collaboratif entre enseignants :** un laps de temps sera défini dans la charge horaire pour concevoir des projets, échanger, partager des expériences.
- 4. Renforcement de la formation :** à la fois la formation initiale et la continue.
- 5. De nouvelles évaluations :** dans le cadre du plan de pilotage établi par la direction, l'enseignant sera évalué. D'abord de façon collective et formative avant de l'être de façon sommative si nécessaire.

« Me former n'est pas du tout une tare »

Pour plus de formations

Pour Laurent David, la première chose à revoir, c'est la valorisation du métier. Avec une offre de formations attrayante.

• Raphaëlle GILLES

Laurent David est un jeune instituteur. Du haut de ses 27 ans, et alors qu'il enseigne depuis 5 ans à l'école des Sacrés-Coeurs de Petit-Rechain, il ne veut pas se reposer sur ses lauriers.

Après des études d'éducateur, il s'est lancé dans un cursus pour devenir instituteur. Une formation initiale suivie à Saint-Roch Theux. « Je dois dire que j'étais dans une école très intéressante, avec une philosophie tout aussi intéressante. J'estime que je suis sorti de là avec un très bon bagage. Mais est-ce suffisant ? Aurait-il fallu plus ? Sans

doute car être instituteur, c'est un métier à plusieurs facettes avec de l'administratif et de l'imprévu. C'est notamment sur cette dernière notion qu'on n'est peut-être pas paré assez. »

Quelle valorisation ?

S'il ne se verrait pas faire autre chose, il reconnaît tout

de même que la première chose à revoir dans le métier d'enseignant, c'est sa valorisation. « Quand on voit les jeunes profs qui arrêtent après 5 ans, quand on entend les jeunes parler du métier, quand on pense à la sécurité de l'emploi quand on se lance, ou encore quand on pense au salaire, c'est clair que le métier ne paraît pas très attrayant. Et pourtant, il y a des pays, comme en Finlande, où c'est un métier prestigieux. Selon moi, en réformant l'enseignement, il faut avant tout s'intéresser à de nouvelles pédagogies. »

C'est notamment pour ça que le jeune instituteur insiste sur l'importance de la formation continue. « C'est important qu'elle soit renforcée. D'ailleurs, même six jours par an, ce n'est pas suffisant. Il y a tellement de choses à apprendre. Rien que sur le numérique par exemple, ça bouge tout le temps ! Et on constate d'ailleurs une fracture entre les jeunes profs ou les plus expérimentés. Je pense aussi qu'il faut des formations sur la différenciation des apprentissages. Pour ma part, me former n'est pas du tout une tare.

Personnellement, j'y consacre du temps. Je participe notamment à des modules de 6 ou 12 séances le mercredi soir ou le samedi matin. Je me forme notamment en pédagogie générale et en relations avec les familles.

Mais je me doute bien qu'on ne peut pas demander ça à tout le monde. Comment rendre cela plus attractif ? C'est un challenge. Certains profs diront certainement que c'est une perte de temps que de se former mais moi je ne suis pas du tout dans cette optique. Mais il ne faut pas croire que c'est une question de générations. Il y a des gens en fin de carrière qui sont très motivés. Maintenant, avec ce qui est prévu dans le Pacte, j'attends tout de même de voir comment ça va se passer sur le terrain. J'ai lu tout le texte et c'est rempli de belles idées, oui, mais comment les concrétiser ? »

Pour les évaluations

Et pas peur de la sanction ? « Si on compare notre métier avec le privé, il est normal d'être sanctionné si on fait mal notre travail. Le métier d'enseignant est fort protégé, on peut parfois se permettre un petit relâchement. Dans ce cadre, l'évaluation sera utile. Mais jusqu'à quel point va-t-on juger ? Il ne faudrait pas se prendre un mur non plus et se dire que personne n'est compétent, et virer tout le monde. Si on veut évaluer correctement, il faut mettre des moyens et laisser du temps. Si on demande à un enseignant de changer ses méthodes de travail, ça va lui prendre un certain temps pour atteindre de nouveaux objectifs. Maintenant, à nous aussi d'être performants dans ce qu'on fait. » ■

« Les formations doivent être données par des gens qui comprennent le métier »

Des craintes

A 39 ans, voilà 17 ans que la Verviétoise Nathalie Cavelier enseigne à l'athénée d'Herstal. Elle qui a donné cours de la 2^e secondaire à la rhéto est aujourd'hui en poste pour donner des cours de remédiation. « Pour moi, l'enseignement, c'est une passion, explique-t-elle. Transmettre quelque chose et pousser les jeunes à la réflexion, c'est ce qui me plaît. Les rendre acteurs de leur futur, les responsabiliser. Et aujourd'hui, malgré le temps qui a passé, je n'ai aucun regret d'avoir persévéré dans la voie de l'enseignement. Par contre, avec le futur Pacte d'excellence, j'ai des craintes car je ne suis pas prête à enseigner n'importe comment ! »

Pour une formation initiale allongée

Nathalie Cavelier a suivi une formation universitaire. Que pense-t-elle du fait d'allonger la formation initiale de 3 à 4 ans pour le régentat ? « Pour ma part, je pense que passer à 4 ans est une bonne idée. J'ai toujours trouvé qu'il y avait un fossé entre les profs du régentat et ceux qui enseignent dans le secondaire supérieur. Il y a d'abord un problème de barèmes alors que le boulot est le même. Pourquoi faire une différence ? Ensuite, celui qui fait l'unif aura la

tête pleine mais n'aura pas appris à enseigner. À l'inverse, en régentat, il y a beaucoup plus de pédagogie mais moins de contenu. Quatre ans pour tous, c'est une bonne chose si on intègre de la pédagogie pour les universitaires et du contenu pour les régents. »

Cette Verviétoise expérimentée relativise par contre fortement l'offre de formation continue supplémentaire envisagée. « Ce point ne me va pas ! Aujourd'hui, sur les 20 ou 30 formations qu'on nous propose, il n'y en a que 2 ou 3 qui m'intéressent vraiment. Il y en a tellement qui sont données par des pédagogues qui n'ont pas de classe, qui ne savent pas ce que c'est que de travailler face à des élèves. Ce n'est pas du tout logique. Les formations doivent être données par des gens qui comprennent le métier. On parle de formations en dehors de nos jours à l'école, je ne suis pas d'accord. On fait déjà tellement de choses en dehors. Je veux bien me former mais uniquement si c'est prévu dans les grilles horaires. On va déjà nous demander beaucoup en plus comme des remplacements, de la surveillance, du travail collaboratif... »

« Une évaluation ? Je n'ai pas peur »

Autre nouveauté prévue dans

le Pacte d'excellence, l'évaluation des professeurs. Une chose que Nathalie Cavelier voit d'un bon œil ? « C'est assez compliqué. Personnellement, j'ai reçu la visite d'un inspecteur lors de ma première année d'enseignement puis la suivante. Mais après plus rien

du tout. Si on devait m'évaluer, cela ne me poserait pas de problème, je n'ai pas peur. Je pense que mon travail convient à ma direction, mes élèves et les parents. Je suis pour une inspection si elle est constructive, circonstanciée, dans une idée précise. Ce qui m'intéresserait aussi, c'est une inspection qui parlerait des bonnes pratiques à avoir. »

Mais Nathalie Cavelier a aussi une crainte... La relation qui peut s'installer avec la direction. « Si la relation est bonne avec la direction, je suppose que ce sera plus facile que pour le prof plus faible, celui qui aura moins la possibilité de dire ce qu'il pense. J'ai un peu peur qu'on se retrouve comme dans le privé et que cela crée des conflits entre les profs et le chef d'établissement. » Et sur l'aspect de sanction ? « Il est vrai que s'il y a des soucis répétés alors que tout a été mis en place, s'il n'y a pas de respect, oui, il faut sanctionner, comme partout. Mais encore une fois, il ne faut pas que toutes ces nouveautés se passent dans la précipitation. » ■

R.G.

« Il faut aussi que l'enseignement s'actualise »

Prêt pour les nouveautés

Pour Pierre-François Vilz, rien de tel que la formation. Il le reconnaît volontiers : la société évolue et l'enseignant doit s'adapter.

● **Raphaëlle GILLES**

« Je suis issu d'une famille d'enseignants. J'aime la pédagogie et tout ce qui y touche », lâche directement Pierre-François Vilz, instituteur à l'école Saint-Remacle, à Stavelot. Je suis aussi psychopédagogue alors quand je vois les outils, les activités que l'on peut mettre sur pied avec les enfants. J'adore ! C'est un métier varié, sans routine. »

« Se former, c'est très important »

C'est donc sans animosité aucune qu'il adhère à l'idée de mettre en place de nouvelles formations pour les profs. « Jusqu'ici, nous avons trois jours de formation mais nous avons aussi le choix de nous former encore plus. Le seul problème malheureusement, c'est au niveau de l'organisation de l'école tout simplement. Un prof qui part se former n'est pas remplacé. Donc l'organisation générale peut en pâtir. C'est pour ça qu'avec le Pacte, avec la nouvelle

organisation du rythme scolaire prévue, cela peut être une bonne chose. Mais il ne faut pas croire que les profs sont contre la formation. Certains se forment carrément pendant les vacances scolaires... Pour moi, se former, c'est très important.

Ce n'est vraiment pas quelque chose qui me gêne. En 15 ans, le métier a tellement changé, évolué. Si bien qu'il devient incontournable

de se former. Je vois deux secteurs en particulier, le numérique – j'ai par exemple participé au projet d'école numérique et remporté 24 tablettes – et les neurosciences. Sans oublier un autre thème important, qu'est la dynamique groupale (harcèlement, gestion des réseaux sociaux,...). Tout cela nous pousse à évoluer dans notre métier. Mais avec les formations, il y a quelque chose à garder en tête, c'est évidemment que ce soit de la qualité ! »

Oui à l'évaluation si...

Toujours en train de penser à de nouveaux projets pour sa classe de 6^e primaire, Pierre-François Vilz, 40 ans, ne voit pas d'un mauvais œil les évaluations. « On tient déjà un journal de classe, on a des programmes à respecter et nous sommes déjà évalués. En interne et en externe, mais aussi via les élèves et les parents en quelque sorte. Pour moi, l'évaluation est déjà implicite et explicite. Sur le nouveau plan d'évaluation, je dis pourquoi pas mais tout dépend de

la qualité de l'accompagnement. Il faudra par exemple être très vigilant vis-à-vis de l'évaluation par la direction. Il peut y avoir un pan affectif particulier ou bien des conflits sur certains points. À partir de quel moment fait-on la part des choses ? Et la direction sera-t-elle à l'aise ? »

Et sur la sanction ?

« Pour moi, la sanction existe déjà. Il y a des établissements qui ont mis sur pied des procédures dans ce sens. Et si elle n'est pas effective, elle est implicite. Maintenant, il faut être juste aussi, l'enseignement est un métier avec très peu d'évolution possible. C'est aussi un métier avec des sources de stress qui peuvent conduire à des soucis de santé comme le burn-out ou la dépression. Est-ce que l'évaluation tiendra compte de tout cela ? Il faut garder en tête que l'enseignant vit des choses au sein d'une classe, il y a une dimension humaine. »

Face aux nouveaux enjeux du Pacte, Pierre-François Vilz se veut donc confiant car « je suis plutôt un opti-réaliste. Je n'ai pas de crainte en particulier. Comme c'est le cas dans d'autres domaines, il faut aussi que l'enseignement s'actualise parce que les enfants sont différents aujourd'hui, parce que la société évolue. L'enseignement aussi doit faire son parcours. Je suis donc pour qu'on essaie de nouvelles choses et qu'on évalue les nouvelles mises en pratique afin d'opérer des ajustements si nécessaire ». ■